



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DE MONTBAN

MERCREDI 12 JUIN 2024

I. SALUTATIONS

L'AG débute à 19h33.

Bienvenue à tous et merci d'avoir fait le déplacement à notre traditionnelle Assemblée Générale. Nous tenons à nous excuser pour la coquille sur la convocation. Nous sommes bien mercredi et non mardi. Un correctif a été produit sur notre site et sur notre compte facebook.

Sont excusés : Georges Rhally, Myriam et Paul Benz, Fabien Benz, le conseil de paroisse de Farvagny, Geneviève et Raphaël Waldis.

II. PRIERE

III. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG PRECEDENTE (CONSULTABLE EN LIGNE : [HTTPS://MONTBAN.CH/AG](https://montban.ch/ag))

IV. RAPPORT DU PRESIDENT

Cette année, nous avons eu beaucoup de travail. Nous nous sommes concentrés sur nos objectifs que nous avons ré-orienté en cours d'année.

Site internet

L'association a produit et mis en ligne son nouveau site internet, disponible à l'adresse www.montban.ch

Audio-guide

Nous avons passé beaucoup de temps à négocier et à signer les contrats en lien avec l'obtention des droits sur les fichiers audios pour l'audio-guide. Nous en sommes aujourd'hui les légitimes propriétaires. Nous avons bénéficié d'un article dans le journal L'essentiel et nous voyons régulièrement des promeneurs essayer l'audio-guide. Un premier pèlerinage a même eu lieu récemment, comprenant notre audio-guide.

Concept pédagogique pour les scolaires

Nous avons d'abord commencé une réflexion pour créer un concept pédagogique pour les scolaires. Après la réalisation du coloriage l'an dernier, nous avons commencé à rédiger des questionnaires pour les enfants. Cependant, le conseil a finalement pris contact avec nous pour la réalisation du concept extérieur et nous avons interrompu nos réflexions, car l'entier des fonds actuels de l'association vont



CHAPELLE DE
MONTBAN

**ASSOCIATION
DES AMIS
DE LA CHAPELLE
DE MONTBAN**

Rte de Montban 21
1726 Farvagny
www.montban.ch
info@montban.ch

prochainement être engloutis dans le concept extérieur. Nous devons donc attendre d'avoir de nouveau du budget pour lancer notre concept pédagogique.

Concept extérieur pour les bougies

Le conseil de paroisse a fait un appel d'offre auprès d'un paysagiste pour réaliser un concept extérieur pour les bougies. Ils reprennent donc l'une de nos propositions. Un budget de 130'000 pour l'aménagement extérieur est prévu. Nous avons participé à deux séances avec le conseil de paroisse pour la réalisation du concept extérieur et nous avons reçu l'architecte chez nous pour l'inclusion des ex-votos au concept. L'association a finalement fait une promesse de dons de 30'000 pour ce poste, soit de la quasi-totalité de nos fonds. Nous avons estimé qu'il était crucial pour nous de participer à ce projet et l'avons donc mis en priorité.

Le résultat financier de cette année, avec une perte de 730.86 nous semble correcte, d'autant que nous avons, dans ce cadre, fait réaliser le site internet, acheté la totalité des droits pour l'audio-guide et fait réaliser le panneau provisoire pour l'audio-guide devant la chapelle.



CHAPELLE DE
MONTBAN

**ASSOCIATION
DES AMIS
DE LA CHAPELLE
DE MONTBAN**

Rte de Montban 21
1726 Farvagny
www.montban.ch
info@montban.ch

V. RAPPORT DU CAISSIER

BILAN AU 31.05.2024

ACTIFS 2023-2024

Caisse	100.00
Banque Raiffeisen Fribourg-Est 4152 6288 0	32'159.81
Total de l'actif	32'259.81

PASSIFS 2023-2024

Fortune au 01.06.2023	32'990.67
Déficit de l'exercice	-730.86
Fortune au 31.05.2024	32'259.81
Total du passif	32'259.81



CHAPELLE DE
MONTBAN

**ASSOCIATION
DES AMIS
DE LA CHAPELLE
DE MONTBAN**

Rte de Montban 21
1726 Farvagny
www.montban.ch
info@montban.ch

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

PERIODE DU 01.06.2023 AU 31.05.2024

Produit des cotisations	3'526,70
Dons divers	5'335,65
Vente de bougies « à la porte »	40.00
Produit des intérêts	3.37
Total des produits	8905.72
Frais généraux	
Frais de port et de timbres	673.00
Frais de banque et poste	38.80
Frais administratifs divers	586,90
Total des frais généraux	1'298.70
Frais de projets	
Webdesign et identité + illustration	2'644.05
Droits et prestation conteuse et chœur-mixte	2'000.00
Droits Suisa	137.65
Panneau entrée chapelle (graphisme et impression)	921.18
Facture finale audio	2'635.00
Total des frais de projets	8337.88
Déficit de l'exercice	-730.86



Je tiens à remercier chaleureusement et de manière particulière nos vérificateurs des comptes, Mme Rachel Benz et M. Clément Barras, vérificateur des comptes, pour leur apport précieux dans l'établissement des comptes annuels.

VI. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

VII. DECHARGE DU COMITE

Le comité de l'association de l'exercice 2023-2024 est déchargé à l'unanimité.

VIII. ELECTION DU COMITE

Le comité de compose actuellement d'Adeline Ducrest, de Concetta di Cicco, de Christiane Bovet, de Véronique et moi-même. Nous n'avons reçu aucune démission des membres du comité. Le comité est ré-élu.

IX. ELECTION DE VERIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs des comptes sont actuellement Rachel Benz et Clément Barras. Ils sont reconduits pour un an.

X. OBJECTIFS 2024-2025

Pour l'exercice 2024-2025, Le comité projette la réalisation du concept d'aménagement extérieur en lien avec la paroisse et d'avancer le travail sur le projet pédagogique pour les scolaires. En raison de la prévision de dépense, la réalisation du concept pédagogique va dépendre étroitement du produit des cotisations annuelles et des dons 2024-2025.

Nous gardons en tête que l'association fêtera ses 10 ans l'année prochaine et que la chapelle fêtera en 2027 son 300^{ème} anniversaire, événements que nous devons préparer ces prochaines années.

XI. DIVERS

Mme Daphné Ducrest prend la parole pour parler de son projet pour les seniors et souligne que l'arrivée de nouveaux habitants pourra conduire à l'arrivée d'un nouveau public pour la chapelle de Montban.

M. Maurice Reynaud nous parle de ses doutes concernant la construction en lien avec les ex-votos. La taille du projet l'inquiète fortement. M. Reynaud trouve dommage qu'une étude globale de la parcelle ne soit pas réalisée.

Au nom du conseil de paroisse de Vuisternens-en-Ogoz, M. Clément Rossi tient à nous féliciter pour tout le travail réalisé pour la chapelle de Montban. A Vuisternens, un projet est réalisé pour réaliser la restauration de la chapelle Notre-Dame de la Salette. Une première partie d'information a été réalisée dans l'Antenne et dans l'Essentiel. Des signes de vieillesse se font sentir et il est temps d'agir. Un comité est en cours de constitution. Ils se posent la question de savoir si il faut faire une association ou une fondation.

M. Clément Barras dit que la fondation, dans sa structure, coûte plus cher. Il y a les frais de notaire pour la constitution, le contrôle des succession et l'organe de révision reconnu.

Fin de l'AG à 20h25.

Farvagny, le 29 août 2023


Alexandre Julmy, Président


Concetta di Cicco, secrétaire